

Ecrit par le 3 juillet 2024

(vidéo) L'art au secours des centres-villes



L'entêtement a parfois du bon. La preuve à Cavillon où la rue de la République qui avait perdu son lustre d'antan et nombre de ses commerçants retrouve espoir avec un projet qui pourrait bien lui donner une deuxième jeunesse et tirer l'image de la ville.

C'est la gangrène des centres villes. Les développements péri-urbains des villes ont conduits beaucoup de commerces à s'installer à la périphérie des villes. D'avantage de surfaces, des facilités pour le parking des clients ou les livraisons, des grandes enseignes comme locomotive... les raisons de cette grande migration urbaine sont multiples et compréhensibles. Ville moyenne, Cavillon n'est pas épargnée par ce phénomène avec 4 grandes surfaces multigenres pour 26 000 habitants. Même les boulangeries, qui par essence sont des magasins de proximité, ont suivi ce mouvement. Mais, heureusement pas toutes.

Ecrit par le 3 juillet 2024



© Mathieu Blin

Un pari fou et osé pour une rue presque moribonde

Alors que faire des commerces vides? Une vraie préoccupation pour les équipes municipales car il en va de l'image des villes donc aussi de leurs activités économiques. Une vraie spirale qu'il convient de stopper. Et c'est le cas dans la cité cavare où un joli projet a vu le jour. A son origine, l'installation il y a un an d'une galerie d'art par un couple de parisien [Thanh](#) et [Pascal Le Luong](#). Un pari fou et osé pour une « artère moribonde », comme la qualifie [Gérard Daudet](#), le maire de Cavaillon, qui ne fait pas dans la langue de bois. L'installation de cette galerie fût un premier pas décisif. En effet, Sonia Jarry (pâtissière et chocolatière) et Monique Ikrelief (artiste peintre) se sont joint au mouvement et ont sollicité la ville et l'[EPF \(Établissement Public Foncier\)](#) pour qu'ils mettent à disposition les locaux des commerces dont ils ont fait l'acquisition dans le cadre d'un projet de revitalisation des cœurs de ville. Les deux ont répondu favorablement et après quelques travaux de rénovation une dizaine d'artistes y ont installé boutique contre un loyer symbolique. Pour l'occasion la rue a été rebaptisée symboliquement « Passage des arts ». Même si cette initiative n'est que temporaire - le temps d'un été - nous dit-on, il n'est pas impossible que le succès aidant le passage des arts devienne une exposition permanente et un lieu de rencontres et de manifestations culturelles pérenne. Démonstration là encore que l'Art peut souvent changer bien des choses et qu'il n'y a pas forcément de fatalité au déclin.

Après près de 40 ans sans cinéma, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue ouvre les portes de Ciné sur la Sorgue



La [Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue](#) n'avait pas eu de salle de cinéma fixe depuis les années 1980. Si un lieu culturel de ce type manquait aux habitants, ces derniers vont voir leur vœu s'exaucer ce

Ecrit par le 3 juillet 2024

mardi 21 mai avec l'ouverture de [Ciné sur la Sorgue](#), un cinéma composé de trois salles. Un projet sur lequel la municipalité a travaillé sans relâche depuis 2008.

Tout près de l'église de l'Isle-sur-la-Sorgue, à l'entrée de la Rue de la République, une ruelle signalée par une grille indiquant 'Cinéma' cache un trésor architectural et historique de la ville. L'îlot de la tour d'argent, actuellement en cours de réhabilitation, est composé de plusieurs bâtiments datant du XII^e au XIX^e siècles. L'un d'entre eux a été partiellement détruit puis reconstruit pour accueillir le nouveau cinéma de la ville : Ciné sur la Sorgue.

Ce cinéma ouvrira ses portes le mardi 21 mai. Si le bâtiment qui l'accueille est quasiment entièrement neuf, mis à part quelques détails comme les plafonds de certaines pièces, qui sont restés d'origine, les autres bâtiments devraient juste faire l'objet de rénovations. Un projet mêlant modernité et histoire. C'est d'ailleurs un aspect que la municipalité a souhaité mettre en avant au travers des grandes ouvertures au sein du cinéma, qui permettent d'observer l'architecture ancienne des bâtiments qui l'entourent. « On voulait quelque chose de structuré avec énormément de clarté dans les différentes zones de circulation du cinéma, pour pouvoir admirer le patrimoine », affirme Jean-Christophe Benbakir, gestionnaire du cinéma.

Ecrit par le 3 juillet 2024



Si le cinéma (à gauche) sera prêt à accueillir le public à partir du mardi 21 mai, les autres bâtiments de l'îlot de la tour d'argent vont encore faire l'objet de travaux de réhabilitation. ©Vanessa Arnal

Un projet en cours depuis 2008

[Pierre Gonzalvez](#) a été élu maire de l'Isle-sur-la-Sorgue en 2008. « On a cette ambition de créer un cinéma depuis le premier jour », déclare-t-il. C'est en 2009 que la Ville s'est lancée dans le projet de rénovation de cet ensemble architectural d'exception qu'est l'îlot de la tour d'argent puisque la tour a été classée au titre des Monuments Historiques en 2012 et l'ensemble a été classé Site Patrimonial Remarquable en 2020. Il était donc indispensable de préserver l'histoire et l'identité de l'îlot en le réhabilitant pour que Ciné sur la Sorgue puisse voir le jour.

Si l'îlot accueillait un cinéma-théâtre, le Cinévog, et un dancing, le Lido, de 1930 à 1950, ainsi que le cinéma Rive Gauche en centre-ville jusque dans les années 1980, depuis, les L'Islois étaient obligés de se rendre à Carpentras, Cavaillon ou Avignon pour faire l'expérience d'une salle de cinéma. Les

Ecrit par le 3 juillet 2024

sollicitations des habitants auprès de la mairie ont été nombreuses. Dès le mardi 21 mai, il ne sera plus nécessaire pour eux de parcourir plusieurs kilomètres pour profiter des dernières sorties cinématographiques. Ciné sur la Sorgue, à deux pas de chez eux, les accueillera les portes grandes ouvertes.

Ecrit par le 3 juillet 2024



Ecrit par le 3 juillet 2024



Ecrit par le 3 juillet 2024

©Vanessa Arnal

100 000 spectateurs attendus par an

Outre l'implication de la municipalité, ce projet a été rendu possible grâce à Jean-Christophe Benbakir, gestionnaire de plusieurs cinémas de la région. Le projet Ciné sur la Sorgue représente un investissement de 5M€, qui a été autofinancé à 50% par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue, et le reste par la Région Sud, l'État, et l'exploitant. « Le cinéma va devenir un acteur majeur de la dynamique de la ville, explique Pierre Gonzalvez. Cela va créer de nouveaux flux en centre-ville tous les jours de la semaine, toute l'année. »

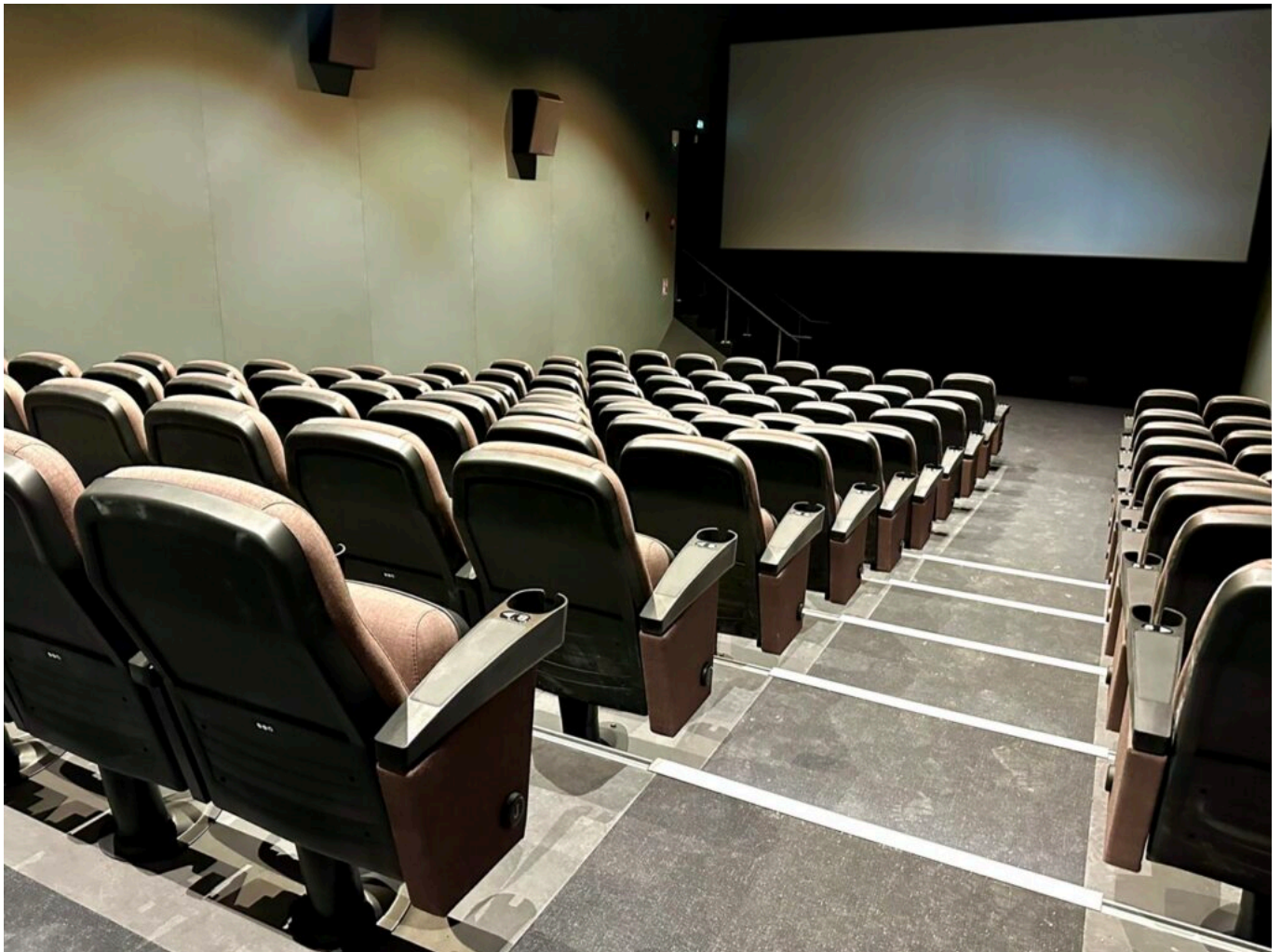
À l'entrée du cinéma, on s'avance vers le comptoir qui fait office de billetterie, mais qui accueille aussi toutes les confiseries. Un détail indispensable pour vivre l'expérience cinéma à 100%. Le lieu est composé de trois salles pouvant accueillir 80, 100 et 187 spectateurs. Les L'Islois peuvent s'attendre à environ 5 séances par jour et par salle, avec des tarifs attractifs, à 5€ pour les -18 ans, 7,50€ pour les étudiants et demandeurs d'emploi, 9€ tarif plein, et des cartes d'abonnement pour les plus cinéphiles d'entre eux. « On ambitionne d'accueillir 100 000 spectateurs par an minimum », ajoute Jean-Christophe Benbakir.

Ecrit par le 3 juillet 2024



La salle 1 (80 places)

Ecrit par le 3 juillet 2024



La salle 2 (100 places)

Ecrit par le 3 juillet 2024



La salle 3 (187 places)

©Vanessa Arnal

Une programmation et des équipements de qualité

Pour accueillir les spectateurs dans les meilleures conditions, le gestionnaire a vu grand avec un son et une image de la plus haute qualité. Le confort n'a pas été mis de côté puisqu'il sera possible de s'asseoir sur des fauteuils fabriqués par l'entreprise espagnole Figueras, dont le siège se situe à Barcelone, qui est l'une des meilleures de son secteur. Ce « petit » cinéma, qui est à l'échelle de la ville dans laquelle il se trouve, n'a finalement rien à envier aux plus grands.

Au programme dans les salles : des documentaires, des films commerciaux, des films d'auteur, des films en version originale, et même des films adaptés aux malentendants et malvoyants. À l'avenir, le cinéma pourrait même travailler avec les associations locales pour imaginer des événements comme des

Ecrit par le 3 juillet 2024

festivals.

Une soirée d'ouverture très attendue

Ciné sur la Sorgue ouvrira donc ses portes pour la première fois au public le mardi 21 mai à 20h30 pour une soirée très attendue durant laquelle un film sera projeté dans chaque salle. « L'ambition pour les premiers jours du cinéma est d'ouvrir pour les L'Islois, affirme Jean-Christophe Benbakir. C'est cet esprit qui nous anime pour l'ouverture. » Ainsi, les premiers spectateurs pourront choisir entre la comédie *Marcello Mio*, le film d'action américain *Furiosa*, ou le biopic sur la chanteuse Amy Winehouse *Back to Black* en version originale.

Pour fêter l'ouverture, la place de cinéma est au prix de 4€, et ce, pendant deux semaines. La billetterie en ligne pour la soirée d'ouverture et pour les autres séances les jours suivants sera accessible ce vendredi 17 mai dans la soirée sur le site du cinéma (cinesurlasorgue.fr). Il sera également possible de prendre son billet sur place. La municipalité a déjà reçu une centaine de messages de L'Islois cherchant des informations concernant la billetterie. La soirée d'ouverture promet donc d'attirer de nombreux curieux et d'être un véritable succès.



Ce à quoi devrait ressembler la cour d'accès à l'entrée du cinéma (situé sur la droite) une fois tous les travaux de l'îlot de la tour d'argent terminés. ©Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue

Ecrit par le 3 juillet 2024

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dévoile sa nouvelle politique de stationnement



Les élus de [L'Isle-sur-la-Sorgue](#) viennent de voter en faveur d'un nouveau plan de stationnement qui prendra effet dès 2024 et qui vise à dynamiser davantage le centre-ville, améliorer l'accueil des touristes, mais surtout optimiser la qualité de vie des L'Islois, notamment ceux habitant en centre-ville.

La nouvelle politique de stationnement de L'Isle-sur-la-Sorgue a été approuvée ce mardi 26 septembre lors du dernier conseil municipal. Le stationnement est au cœur des préoccupations des élus depuis de nombreuses années. La Ville a en effet connu un essor plutôt récent, dans les années 1980-1990, en comparaison avec les autres lieux touristiques de Vaucluse qui eux sont connus depuis le début du XX^e siècle. « La Ville ne s'est pas forcément structurée sur une trame touristique classique », explique le maire [Pierre Gonzalvez](#).

Ecrit par le 3 juillet 2024

L'Isle-sur-la-Sorgue a donc vu son nombre habitants accroître assez rapidement, passant de 8 000 habitants dans les années 1970, à 20 500 L'Islois aujourd'hui, couplé avec une grande croissance de la présence touristique, qui place aujourd'hui la ville à la première place des villes les plus touristiques du département. Aujourd'hui, la ville vit et attire toute l'année, et plus seulement durant la période estivale. Ainsi, sa population est en attente de réponse quant à sa qualité de vie face à l'évolution touristique rapide.

Se réapproprier le tourisme

L'enjeu aujourd'hui pour les élus de la Ville est de pouvoir garantir un bon accueil des touristes, tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Deux actions entrent donc en jeu : le décret des zones dites « tendues » du 25 août 2023, et le nouveau statut de 'Station de tourisme'.

Premièrement, L'Isle-sur-la-Sorgue fait partie des communes classées en zone tendue. Une décision qui découle du développement exponentiel des locations saisonnières, aux dépens des locations annuelles, qui participe à l'augmentation du prix du foncier et crée une difficulté pour les L'Islois pour se loger. Le décret permet aux collectivités qui y sont inscrites de majorer la taxe d'habitation des résidences secondaires jusqu'à 60%. La municipalité a pris la décision de majorer à 40% les quelque 800 logements exposés à cette taxation.

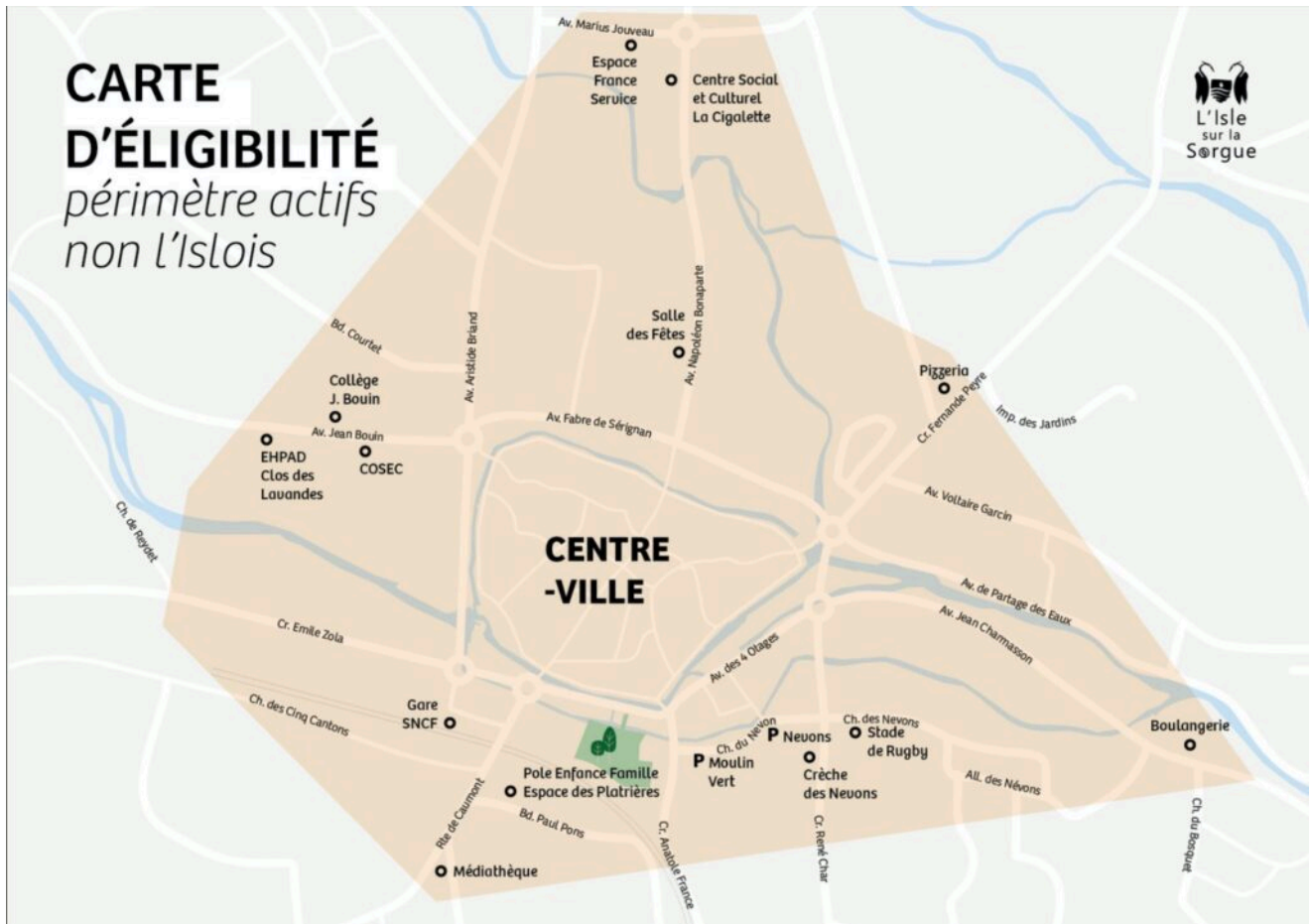
Deuxièmement, la Ville a obtenu le statut de 'Station de tourisme'. « Ce statut ne veut pas dire aller chercher plus de touristes, mais améliorer leur accueil », explique [Eric Bruxelles](#), président de L'Isle sur la Sorgue Tourisme et conseiller municipal délégué à l'attractivité et au tourisme. La volonté de la ville et de l'office du tourisme est de travailler ensemble sur la qualité et la montée en gamme de leurs offres. C'est là qu'entre en jeu la nouvelle politique de stationnement de L'Isle-sur-la-Sorgue. « La nouvelle stratégie de stationnement a vocation à favoriser la dynamisation du centre-ville, à faciliter l'accès aux habitants et aux visiteurs pour venir y consommer et se nourrir », ajoute [Eulalie Rus](#), adjointe en charge des travaux, festivités et manifestations traditionnelles.

La nouvelle politique de stationnement

Ainsi, pour se réapproprier le tourisme tout en respectant la qualité de vie des L'Islois, la Ville a décidé de changer ses modalités de stationnement. « Une nouvelle politique qui prendra effet dès 2024 et que les habitants et les visiteurs vont pouvoir assimiler peu à peu », affirme [Ludovic Germain](#), adjoint en charge de la circulation et du stationnement.

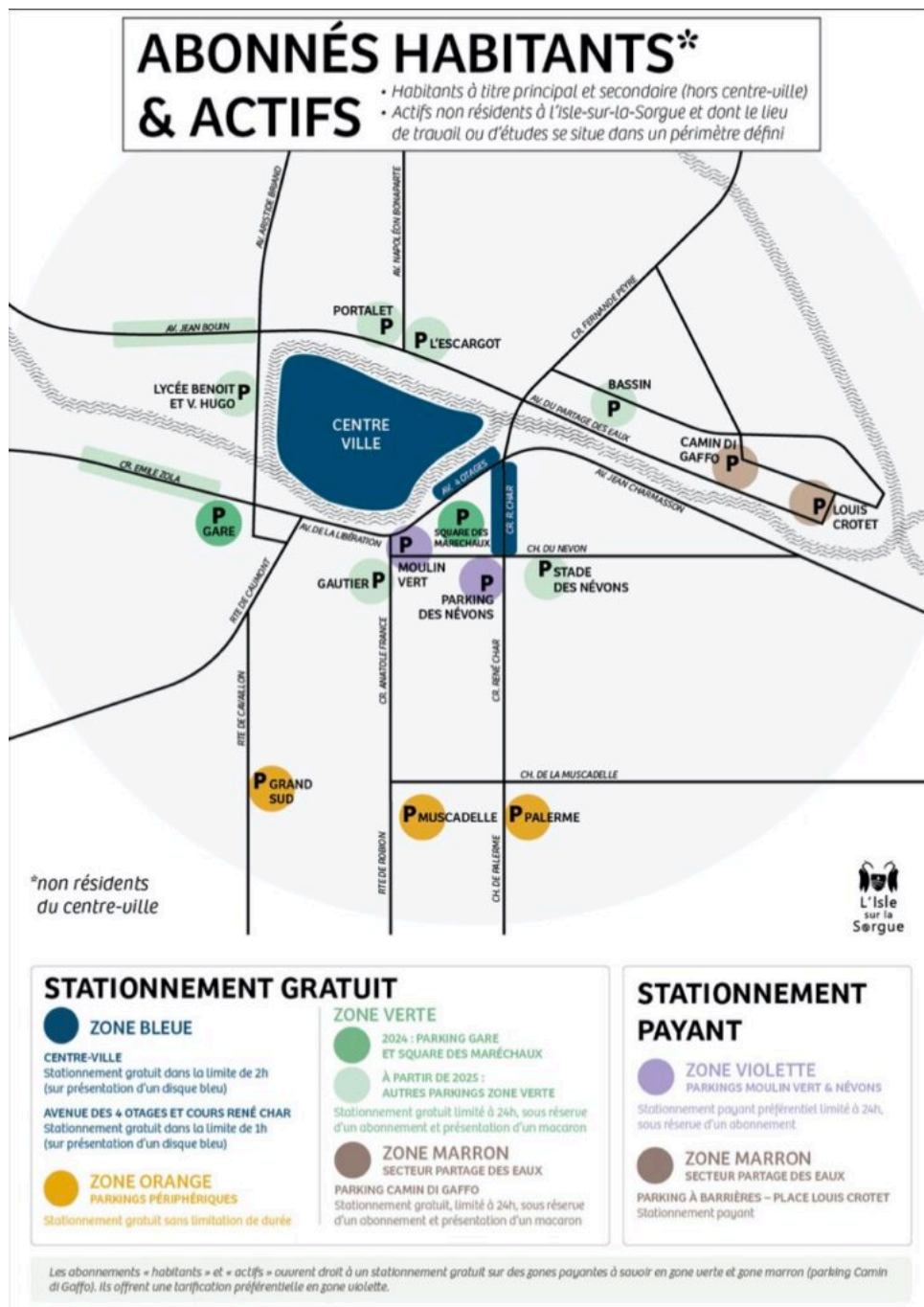
Si le stationnement demeure gratuit pour les L'Islois, toute l'année, pour les emplacements qui l'étaient déjà, celui des visiteurs lui, devient payant. Pour ce qui est des personnes venant de l'extérieur mais qui travaillent ou étudient à L'Isle-sur-la-Sorgue, elles bénéficieront également de la gratuité du stationnement, à condition qu'elles exercent une activité au sein du périmètre défini.

Ecrit par le 3 juillet 2024



Dès 2024, les habitants et les actifs non l'islois devront souscrire à un abonnement gratuit, à l'aide d'un justificatif de domicile ou de travail, afin de bénéficier d'un macaron qui leur permettra le stationnement gratuit.

Ecrit par le 3 juillet 2024



Un accès au centre-ville facilité pour tous

Les différentes zones de stationnement sont classées par couleur. Ainsi, les places de stationnement intra-sorgue, et Avenue des quatre otages et Cours René Char, sont désormais classées en zone bleue et nécessite la présentation d'un disque bleu dans le véhicule. Le stationnement intra-sorgue sera limité à

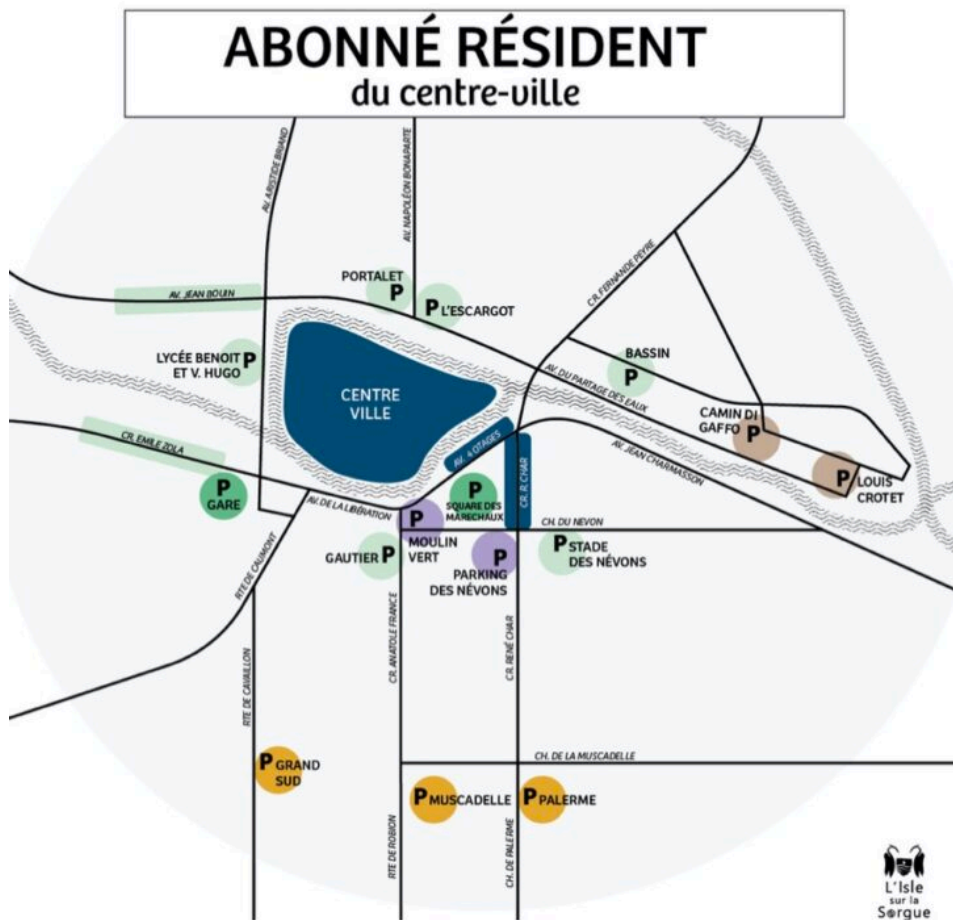
Ecrit par le 3 juillet 2024

2h et celui sur l'Avenue des quatre otages et le Cours René Char à 1h, mis à part pour les résidents du centre-ville, qui peuvent y stationner jusqu'à 7 jours.

« Cette limitation devrait permettre aux résidents de pouvoir se garer plus facilement, et devrait créer de la rotation pour faciliter l'accès aux commerces et services du centre-ville aux visiteurs », développe Ludovic Germain.

Les zones vertes quant à elles, concernent les parkings de la gare et le square des maréchaux à partir de 2024, et les parkings du lycée Benoit, Portalet, L'escargot, Bassin, du stade des Névens, le Cours Émile Zola et l'avenue Jean Bouin à partir de 2025. Elles sont gratuites et limitées à 24h de stationnement pour les habitants hors centre-ville et les actifs non l'islois, et gratuites et limitées à 7 jours pour les résidents du centre-ville.

Ecrit par le 3 juillet 2024



STATIONNEMENT GRATUIT

ZONE BLEUE
CENTRE-VILLE
Stationnement gratuit dans la limite de 7 jours, sous réserve d'un abonnement et sur présentation du macaron

AVENUE DES 4 OTAGES ET COURS RENÉ CHAR
Stationnement gratuit dans la limite de 1h (sur présentation d'un disque bleu)

ZONE ORANGE
PARKINGS PÉRIPHÉRIQUES
Stationnement gratuit sans limitation de durée

ZONE VERTE
2024 : PARKING GARE ET SQUARE DES MARÉCHAUX
À PARTIR DE 2025 : AUTRES PARKINGS ZONE VERTE
Stationnement gratuit limité à 7 jours, sous réserve d'un abonnement et sur présentation d'un macaron

ZONE MARRON
SECTEUR PARTAGE DES EAUX
PARKING CAMIN DI GAFFO
Stationnement gratuit limité à 24h, sous réserve d'un abonnement et sur présentation d'un macaron

STATIONNEMENT PAYANT

ZONE VIOLETTE
PARKINGS MOULIN VERT & NÉVOIS
Stationnement payant préférentiel limité à 24h, sous réserve d'un abonnement.

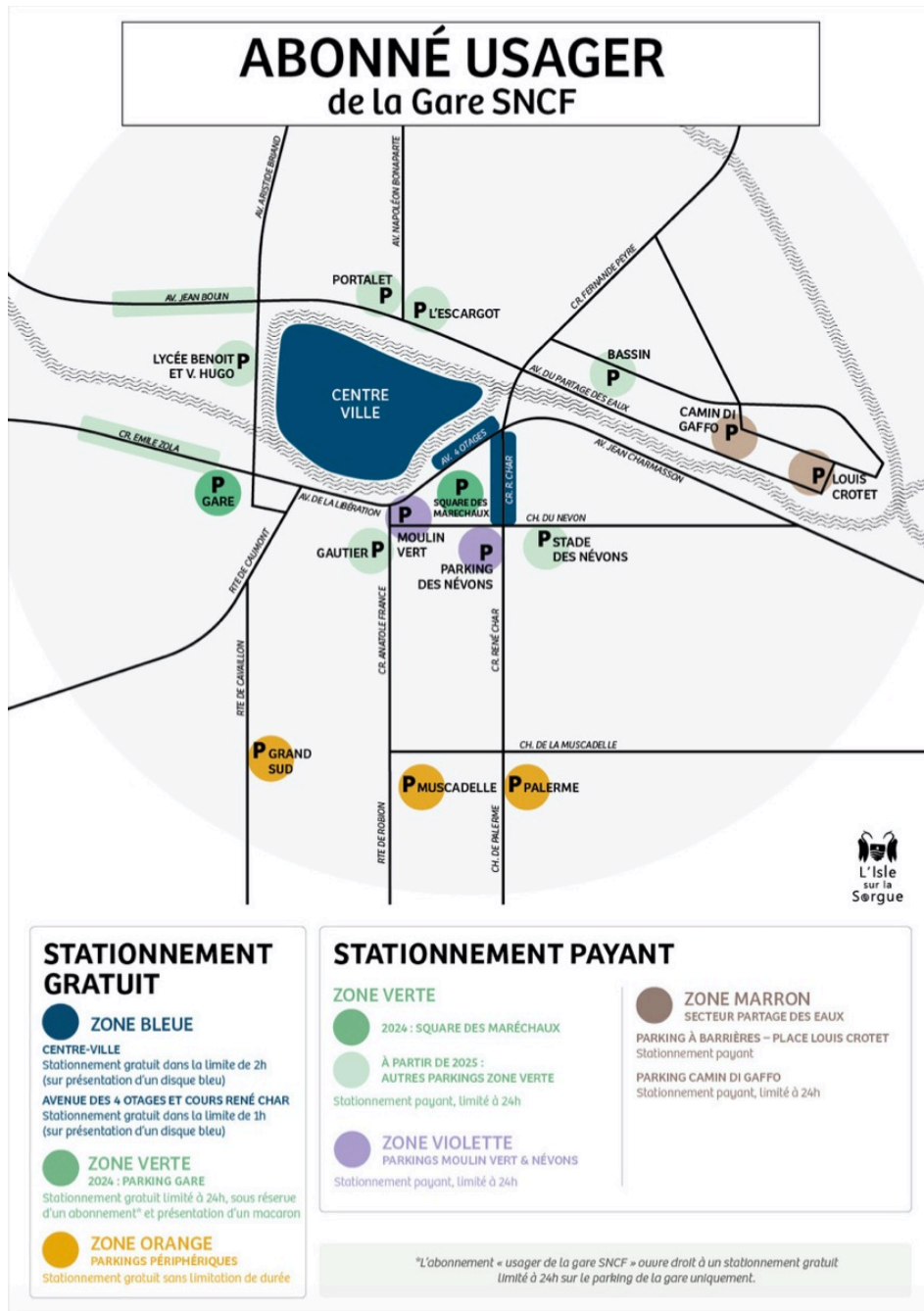
ZONE MARRON
SECTEUR PARTAGE DES EAUX
PARKING À BARRIÈRES - PLACE LOUIS CROTET
Stationnement payant

L'abonnement « résidents du centre-ville » ouvre droit à un stationnement prolongé en zone bleue du centre-ville jusqu'à 7 jours. Il ouvre droit à un stationnement gratuit sur des zones payantes à savoir en zone verte et zone marron (parking Camin di Gaffo). Enfin, il offre une tarification préférentielle en zone violette.

Visiteurs et usagers de la gare

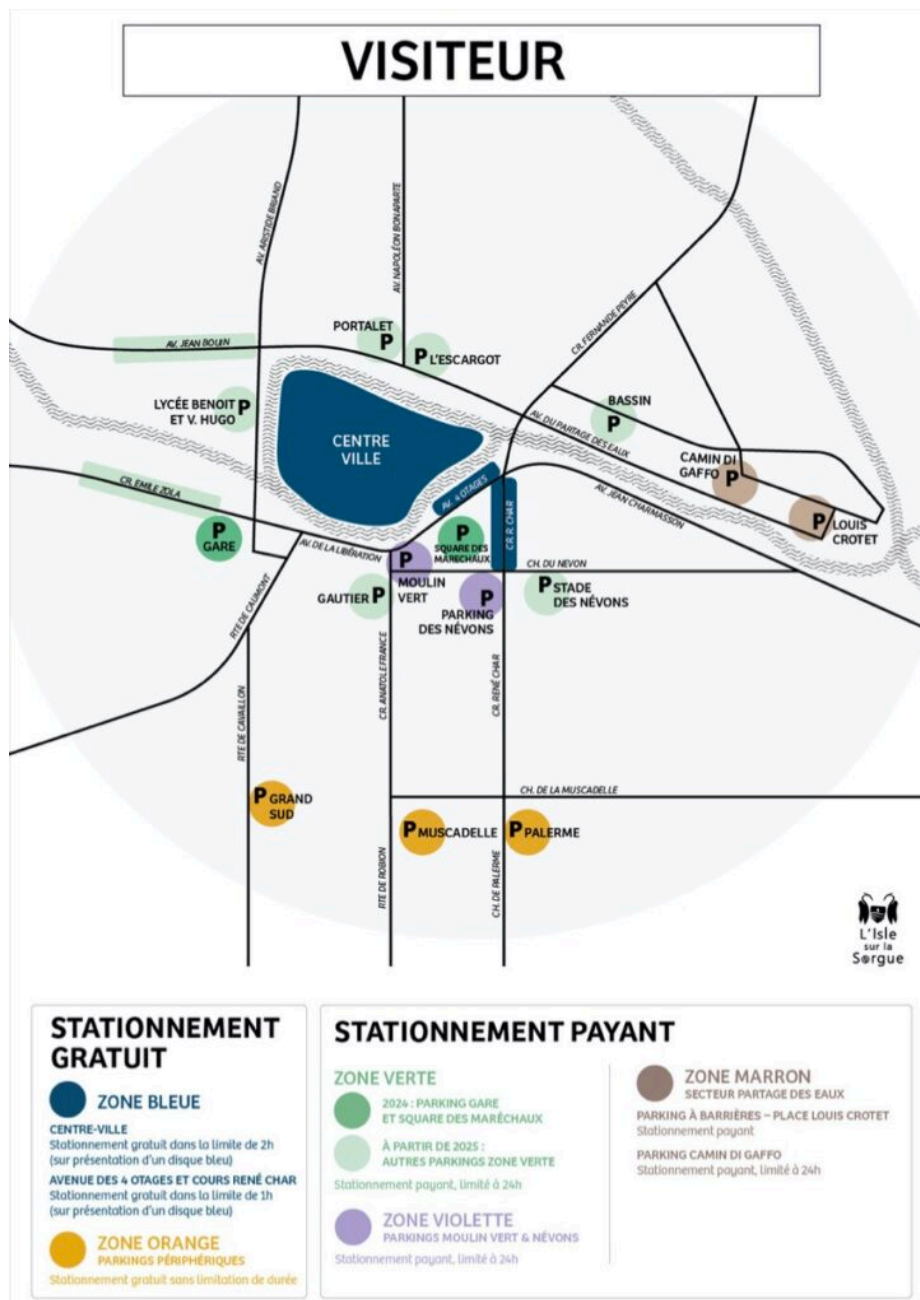
Les usagers de la gare, même s'ils ne sont pas L'Islois, pourront se garer gratuitement sur le parking de la gare durant 24h maximum, sous réserve d'un abonnement 'usager de la gare SNCF' permettant l'obtention d'un macaron à laisser sur son véhicule.

Ecrit par le 3 juillet 2024



Pour les visiteurs, seules les zones bleues demeurent gratuite, sous présentation d'un disque bleu, avec une limitation de stationnement de 2h en centre-ville, et d'1h pour l'Avenue des quatre otages et le Cours René Char. Pour ce qui est des autres zones, elles seront à présent toutes payantes pour les visiteurs de la ville, ou presque.

Ecrit par le 3 juillet 2024



Trois parkings gratuits pour tous, deux parkings payants pour tous

Seuls les trois parkings un peu écarté de la ville, en zone orange, demeurent gratuits pour tous, à savoir les parking Grand Sud, Muscadelle et Palerme. Le stationnement est désormais gratuit pour tous la nuit (à partir de 20h en zone bleue, et 19h en zones violette et verte) contre 1€ aujourd'hui, afin de favoriser l'accès aux restaurants et au cinéma qui va faire l'objet d'une ouverture prochaine.

Ecrit par le 3 juillet 2024

Pour ce qui est des parkings Moulin Vert et des Névens, qui étaient déjà payants, ils le resteront, même pour les L'Islois qui paieront 1€ pour 24h de stationnement toute l'année. Pour les visiteurs, en revanche, le tarif sera toute l'année plus ou moins équivalent à celui présenté jusqu'à présent durant la haute saison.

Le Partage des eaux

Le Partage des eaux est doté de deux parkings : Carmin di Gaffo et Louis Crotet. Ils sont tous les deux classés en zone marron. Le parking Louis Crotet est payant pour tous du 1^{er} mai au 30 septembre, et gratuit le reste de l'année.

Le parking Carmin di Gaffo, quant à lui, est gratuit toute l'année pour les L'Islois et actifs non l'islois présentant un macaron, mais est payant entre le 1^{er} mai et le 30 septembre pour les visiteurs et autres abonnés. Il est gratuit pour tous du 1^{er} octobre au 30 avril.

Des places de stationnement optimisées

Avec cette nouvelle politique de stationnement, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue ne compte pas augmenter le nombre de places de stationnement, aujourd'hui au nombre de 3 200, mais optimiser celles déjà présentes.

Afin de veiller au respect des nouvelles règles de stationnement, la Ville, qui a déjà embauché deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) en 2023, compte en recruter deux autres en 2024. Les horodateurs vont être déployés progressivement, et la Ville va commencer à communiquer sur cette nouvelle politique auprès des habitants dès maintenant. Les élus espèrent une assimilation complète des nouvelles règles de stationnement d'ici le printemps prochain.